



Sept. 2010



# eurogip

Téléchargez nos publications sur  
les risques professionnels en Europe  
[newsletters, rapports d'enquêtes,  
statistiques AT/MP...]  
sur

[www.eurogip.fr/fr](http://www.eurogip.fr/fr)



Comprendre les risques professionnels en Europe  
Understanding occupational risks in Europe

55, rue de la Fédération - F-75015 Paris  
Tel. +33 0 1 40 56 30 40  
Fax +33 0 1 40 56 36 66



[www.eurogip.fr](http://www.eurogip.fr)

## EUROGIP en bref

**Création:** 1991

### Statut:

Groupement d'intérêt public [GIP] constitué par la **CNAMTS** et l'**INRS**

### Administration:

Conseil composé de dix membres représentant paritairement les employeurs et les organisations syndicales

### Ressources:

environ 75 % proviennent de la **CNAMTS** à travers le Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et 25 % de contrats signés avec les pouvoirs publics français et les autorités communautaires.

**Effectif:** 12

## EUROGIP, un organisme au sein de l'assurance AT/MP de la Sécurité sociale française

Un réseau d'acteurs gère l'assurance contre les **accidents du travail [AT]** et les **maladies professionnelles [MP]** des salariés du régime général [industrie, commerce et services] et met en œuvre la politique de prévention des risques professionnels.

Il regroupe :

au niveau national

- la Direction des risques professionnels [DRP] de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés [**CNAMTS**],
- l'Institut national de recherche et de sécurité [**INRS**],
- **EUROGIP**

au niveau local

- les services prévention et tarification des Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail [**CARSAT**, ex-CRAM] et des Caisses générales de Sécurité sociale [**CGSS**],
- les services d'indemnisation AT/MP des Caisses primaires d'assurance maladie [**CPAM**] et des CGSS.

## EUROGIP concentre ses activités sur les aspects européens de l'assurance et de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Dans ce cadre, nous :

- réalisons des **enquêtes comparatives** sur les risques professionnels en Europe ;
- organisons des **conférences** sur la prévention des risques professionnels en Europe : "les Débats d'EUROGIP" ;
- publions des **lettres d'information** électroniques [abonnement gratuit] : "Eurogip infos" [trimestriel], "l'InfoMail d'Eurogip" [bimensuel] et "Eurogip les Echos" [trimestriel], des **rapports d'enquêtes** ou des **notes thématiques** ;
- coordonnons un réseau d'experts qui participent à l'élaboration des **normes européennes et internationales relatives à la santé et la sécurité au travail** ;
- participons à des **projets d'intérêt communautaire** [financés par l'UE] ;
- assurons le secrétariat des **Coordinations des organismes notifiés** français pour la certification réglementaire des équipements de protection individuelle et des machines [par délégation des ministères chargés du Travail et de l'Agriculture].



En savoir plus : [www.eurogip.fr](http://www.eurogip.fr)